

Lettre du Maire

HORS
SÉRIE

DÉC.
2023



BILAN DE MI-MANDAT

3

ANNÉES D'ACTION au service des Magnanvillois

Chères Magnanvilloises, Chers Magnanvillois,
Cela fait trois ans maintenant que vous m'avez accordé votre confiance pour mener un projet de ville ambitieux, avec et pour les Magnanvillois.

Le mandat s'est engagé sur fond de crise sanitaire pendant laquelle nous avons démontré notre capacité à accompagner la population en proximité. Avec mon équipe majoritaire, nous avons été sur le front depuis le début de la pandémie pour soutenir les Magnanvillois.

Depuis, les crises successives, économiques, sociales, ont fortement impacté la vie de la commune. Avec mon équipe, nous n'avons jamais baissé les bras et à mi-mandat, nous pouvons être fiers du travail accompli.

Nos finances saines sont aussi le reflet de notre ambition pour Magnanville : continuer à donner un temps d'avance à notre commune avec de nouveaux équipements, des bâtiments rénovés ; proposer toujours plus de services publics de qualité, en soutien à la population ; agir pour le maintien et l'amélioration d'un cadre de vie sûr et agréable avec une nouvelle entrée de ville, un nouveau cœur de village, des commerces de proximité.

Être maire, c'est le plus beau des mandats car nous œuvrons pour le bien commun et nous accompagnons la population dans son quotidien.

Mais, je veux le dire, c'est aussi un mandat difficile. Être maire c'est un engagement sans répit, 7jours/7, 24h/24. En tant qu'élu de proximité, nous recevons toutes les doléances, nous sommes des catalyseurs pour la population. Nous devons agir sur tous les fronts avec de moins en moins de moyens et un État qui se désengage tout en nous laissant porter la responsabilité de ses décisions. Nous sommes sans cesse sous le feu de la critique. Nous subissons parfois des injures et des menaces. Alors, bien sûr, il y a des moments de doute. Derrière chaque élu, il y a un être humain même si on a tendance à déshumaniser les maires. Une équipe municipale, ce sont des hommes et des femmes, et comme tout le monde, dans la vie, nous traversons des moments très difficiles. Je veux remercier les Magnanvillois pour leur soutien qui me rappelle pourquoi je me suis engagé.

Comme vous allez le découvrir dans cette lettre nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé (plus de 50% de notre programme). D'ores et déjà « demain se prépare aujourd'hui » et je souhaite avec la majorité le construire avec vous et pour vous.

Quand on est maire, il faut être passionné par sa ville et aimer les gens. Je suis fier d'être votre maire, entouré d'élus, d'agents et d'associations qui œuvrent pour la commune. C'est avec cette conviction et l'envie de continuer à agir pour Magnanville que je me projette dans l'avenir, jusqu'en 2026 et au-delà, si les étoiles sont alignées.

Votre Maire, Michel Lebouc

Maire, Conseiller communautaire délégué de la
Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise,
1^{er} vice-président du CA du SDIS78.



ÉDITORIAL

page 1

UN DÉBUT DE MANDAT SUR FOND DE CRISE SANITAIRE

page 3

DES FINANCES SAINES, UN BUDGET MAÎTRISÉ

page 4

1 INVESTIR POUR L'AVENIR

page 5

2 CEUVRER POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

page 9

3 PERMETTRE À CHACUN DE BIEN VIVRE À MAGNANVILLE

page 11

4 AGIR POUR L'ENFANCE, LA JEUNESSE & L'ÉDUCATION

page 13

Directeur de publication : Michel Lebouc
Rédaction et photos : Direction de la communication
Conception et impression : Lescure Graphic





Un début de mandat *sur fond de crise sanitaire*

Depuis le début de l'épidémie de covid-19, l'équipe majoritaire s'est engagée pour accompagner les Magnanvillois dans les confinements et déconfinements successifs : lettres d'informations, accueil des enfants des personnels prioritaires à l'école et au centre de loisirs, livraison de courses et médicaments pour les seniors, mise en place de points de vente éphémères boulangerie et primeur, distribution de masques à toute la population, à tous les écoliers, au personnel du centre de gérontologie Léopold Bellan, aux sapeurs-pompiers, accueil d'un centre de vaccination et de VaccYBus, etc.



L'ensemble des services de la ville est également resté mobilisé pour assurer la continuité du service public. Pendant la période de confinement, les agents dont le métier le requiert, ont continué à assurer leurs missions sur le terrain. ATSEM, agents d'entretien et de service, animateurs, agents des services techniques, agents administratifs... Ils ont fait preuve d'un engagement indéfectible, d'une grande adaptabilité et d'un vrai sens du service public, répondant présents à chaque étape de la crise sanitaire.





Des finances saines, un budget maîtrisé

Depuis son élection en 2020, l'équipe municipale mène une gestion saine et rigoureuse des deniers publics qui permet d'appréhender sereinement l'avenir.

Malgré un contexte compliqué (baisse de dotations de l'État, crise sanitaire, crise géopolitique, augmentation du prix des matières premières, etc.), la ville a réussi à maintenir une capacité d'autofinancement positive importante de 613 000 euros nets, en hausse par rapport à 2020 et constituer un bas de laine de plus de 3,2 millions d'euros. Trouver des leviers de financements via la recherche systématique d'économies et de subventions, est désormais inscrit dans l'ADN de la ville.

Des partenariats engagés par le maire avec des acteurs institutionnels et privés permettent aussi de financer des projets et des animations. À titre d'exemple, les animations de la fête de l'hiver « Magnan'gliss » sont entièrement financées par des mécènes, à hauteur de 25 000 € annuels. »

Le calcul

des taux d'imposition

LES FOYERS SONT PRINCIPALEMENT IMPOSÉS PAR :

> **La taxe d'habitation** a été totalement supprimée pour les résidences principales depuis 2023. Cette taxe ne s'applique désormais qu'aux résidences secondaires.

> **La taxe foncière** sur les propriétés bâties (TFPB) si vous êtes propriétaire. Les taux, appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière, sont votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et départements.

> **À Magnanville**, l'équipe majoritaire a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale de cet impôt en 2022, ni en 2023 afin de limiter la pression fiscale sur les foyers. Ce choix politique est une première à Magnanville.



Investir pour l'avenir

Plan de rénovation des écoles

La rénovation des trois groupes scolaires de la ville est rythmée par des travaux d'entretien annuels et un plan ambitieux d'investissement pour que les enfants et personnels des trois groupes scolaires magnanvillois bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage et à l'émancipation. La nécessité de s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'efficacité énergétique se retrouve dans chacune des actions entreprises.

700

PLUS DE 700 ÉLÈVES

fréquentent les groupes scolaires de la ville.

1 480 000 €

INVESTIS DANS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

entre 2020 et 2023



TRAVAUX

RÉNOVATION À L'ÉCOLE DE CYTISES

L'école des Cytises représente le chantier prioritaire pour le mandat car elle est celle qui présente les besoins les plus prégnants en termes de rénovation énergétique. Plusieurs phases de travaux sont prévues, dont une partie a déjà été réalisée. En concertation avec les parents des élèves et l'équipe enseignante, les phases les plus conséquentes ne seront réalisées que pendant les congés d'été pour ne pas perturber le temps scolaire.

TRAVAUX

EXTENSION ET DE RÉHABILITATION

Les préfabriqués de la maternelle des Marronniers ont été remplacés par un bâtiment flambant neuf. Il comprend un dortoir, des sanitaires, ainsi qu'une salle de réunion adaptée au travail pédagogique. Il permet également d'accueillir le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). La réfection de la toiture de l'école maternelle a aussi été réalisée. À l'école des Tilleuls, le dortoir des maternels a été agrandi.

TRAVAUX ANNUELS

ENTRETIEN POUR L'ENSEMBLE DES ÉCOLES

Réfection des sols des classes et des cours de récréation, peintures, rénovation des jeux d'enfants, gestion du patrimoine arboricole, chaque été est l'occasion de différents travaux d'entretien annuel dans les trois groupes scolaires. .



Des équipements propices au sport et à la culture



DÉPLOIEMENT

LA MÉDIATHÈQUE « LE GRENIER DES ARTS »

De nombreuses animations ont été mises en place à la médiathèque : café littéraire, ateliers lecture, soirée E-sport, animations ludiques, bouturothèque/grainothèque, carré potagers, ateliers crochets, etc. La salle d'expositions est aussi plébiscitée par les associations, les écoles mais aussi pour la mise en lumière des projets de jeunes.

Depuis 2021, la médiathèque accueille également la Fête de la Musique organisée par la ville avec les associations magnanvilloises. Elle est un véritable lieu de vie. Pour rappel, la construction de la médiathèque est un projet à 0 impôt pour les Magnanvillois.



Pour rappel, la construction de la médiathèque est un projet à 0 impôt pour les Magnanvillois »



CRÉATION

TERRAINS DE PADEL

Deux terrains de tennis extérieurs vétustes ont été réhabilités en pistes de padel, inaugurées en septembre 2023. Ils permettent de diversifier les activités sportives sur la commune. La ville assure la gestion de ces pistes de padel. Elle propose une tarification avantageuse pour les Magnanvillois dont elle souhaite faire les premiers bénéficiaires.

CONSTRUCTION

UN NOUVEAU GYMNASÉ

C'est le projet phare du mandat. La livraison de ce nouvel équipement sportif permettra de remplacer le gymnase et la salle polyvalente actuels, deux structures vétustes, énergivores qui ne répondent plus aux attentes des usagers, scolaires, associations... Le projet fait la part belle aux notions de sobriété, durabilité et performance énergétique afin de limiter son impact environnemental, en faire un équipement durable, économe en énergie mais aussi de limiter les actions d'entretien et de maintenance. Le coût prévisionnel de construction, estimé à 9 millions d'euros, est un investissement important que la ville est en capacité de financer, notamment par un taux de subventions estimé à un minimum de 50% du projet, le recours à l'emprunt et l'imposition maîtrisée.

10 000
DOCUMENTS
À LA MÉDIATHÈQUE

livres, revues, jeux
de société, DVD,
jeux vidéo

1 340
ABONNÉS

Travaux de voirie

La municipalité travaille de concert avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, qui gère la compétence voirie. Plusieurs chantiers importants ont pu être réalisés par le biais de ce partenariat.



REQUALIFICATION

DE LA RUE DE LA MARE PASLOUE

L'axe a été requalifié à l'été 2022, pour permettre des déplacements plus sécurisés pour les piétons, avec une contre-allée, végétalisée et pour les véhicules. Le parking de la Mare Pasloue, également financé par la Communauté urbaine permet aux Magnanvillois de se garer à proximité des structures municipales et de privilégier les liaisons douces.



TRAVAUX

AVENUE DE L'EUROPE

Avec près de 22 000 véhicules circulant quotidiennement, l'avenue de l'Europe est l'axe le plus emprunté de la ville. Les travaux étaient mandatés par le Département des Yvelines, compétent en matière de voiries départementales. Le carrefour d'entrée de ville, entre l'avenue de l'Europe et les rues des Pincevins et de l'Ouest est également en cours de réaménagement.

MISE EN ACCESSIBILITÉ

DES ARRÊTS DE BUS

La quasi-totalité des arrêts de bus sont concernés. Les quelques arrêts restants devraient être mis aux normes courant 2024. La communauté urbaine GPS&O, maître d'ouvrage de ce chantier conséquent, le finance en totalité pour près de 500 000 €.

Assurer un développement maîtrisé de la commune

LES JARDINS DE LA TOUR

Construits dans un écrin de verdure, le programme fait la part belle au patrimoine historique et arboricole de la ville : muret en pierres jusqu'à la mare naturelle, réhabilitation de la maison bourgeoise en médiathèque, sauvegarde arboricole de spécimens remarquables, dont un mûrier-platane datant d'Henri IV.

ENTRÉE DE VILLE

Le projet d'entrée de ville devrait permettre aux Magnanvillois de se réapproprier ce secteur, laissé en friche commerciale pendant une dizaine d'années.



Il comprendra une résidence intergénérationnelle, des commerces de proximité en mixité avec des petites entreprises, des logements, un hôtel 3 étoiles avec salles de conférence et un magasin Lidl.

CŒUR DE VILLAGE

Début 2022, plusieurs réunions publiques ont été organisées avec les riverains en proximité du quartier de la mairie afin de présenter les deux projets qui redynamiseront le cœur de village et de recueillir les remarques des habitants. La mise en vente et le rachat par des promoteurs de quatre pavillons, avenue de l'Europe, a permis d'entamer la mutation de ce secteur. La municipalité a souhaité prendre part aux discussions sur ce projet pour qu'il réponde aux attentes des Magnanvillois en termes de commerces de proximité notamment. Le projet comptera une boulangerie et un magasin d'alimentation en circuit court, 47 logements, 100m² de locaux municipaux et une augmentation de l'offre de stationnement.

Dans ce même secteur, une résidence privée pour seniors complètera l'offre à destination de nos aînés. À noter qu'un quart la population magnanvilloise a plus de 70 ans.

Ces projets « entrée de ville » et « cœur de village » sont portés par des financeurs extérieurs sans aucun coût pour la commune mais la municipalité s'y est engagée pour défendre l'intérêt des Magnanvillois.

Résidence Les Temporelles





Ouvrer pour le cadre de vie

Maintenir un cadre de vie sûr

Même si Magnanville est une commune où il fait bon vivre, elle connaît une augmentation des incivilités, comme c'est le cas au niveau national.

Depuis 2020, le maire et son équipe se sont attachés au déploiement d'un plan prévention, médiation, sécurité pour maintenir la tranquillité publique.

DÉPÔTS SAUVAGES ET POLITIQUE DU « POLLUEUR-PAYEUR »

Face à la recrudescence de dépôts de déchets illégaux sur la commune, la municipalité a décidé de recourir à son pouvoir de police administrative pour sanctionner les atteintes à la salubrité et à l'environnement, avec des amendes pouvant aller de 35 € à 1500 €.

PERSPECTIVES ET PLAN D'ACTIONS

Le développement de la police municipale est un engagement de l'équipe municipale. Il passe par la mise en place de moyens humains (augmentation de l'effectif de policiers municipaux), matériels et logistique (équipements et locaux).

Le déploiement de la vidéoprotection est aussi un enjeu majeur qui se fera en plusieurs phases. La première phase concernera la sécurisation de l'avenue de l'Europe qui est l'axe le plus fréquenté de la ville. Les phases suivantes permettront de créer un quadrillage de la ville, avec la mise en place de caméras sur des points stratégiques (bâtiments publics, lieux de rassemblement, etc.).

Déploiement du plan prévention, médiation, sécurité

La lutte contre les incivilités passe par de la médiation (sécurisation, actions de sensibilisation, rappels à la loi), et par de la verbalisation.

- Sécurisation aux abords des écoles
- Stationnement
- Contrôle de sécurité routière
- Conflits de voisinage
- Conflits intrafamiliaux
- Lutte contre la délinquance

Le plan prévention, médiation, sécurité, se base également sur une collaboration et une communication constante avec la Police Nationale et le commissariat de Mantes-la-Jolie.



Préserver un environnement vert et apaisé

Située aux portes de la Normandie, Magnanville bénéficie d'un cadre privilégié entre ville et campagne. La ville s'est engagée à préserver les espaces dits « à potentiel » afin de maintenir un environnement vert et apaisé.



SANCTUARISATION DE LA PLACE MENDÈS FRANCE

Depuis 2021, la place Pierre Mendès France accueille différents projets en partenariat avec le lycée agricole Sully. Une façon de contribuer à préserver des espaces naturels, en mettant un peu de campagne au cœur de la ville.

À quelques pas de la place, les Magnanvillois peuvent retrouver l'éco-pâturage, au sein de l'espace Julien Lauprêtre, pour le bonheur des petits et des grands.



PLACE PIERRE BÉRÉGOVOY

La place du Lycée Léopold Sédar Senghor se végétalise pour une place apaisée et familiale. Un projet de démocratie participative, piloté par Françoise Gonichon, 1^{ère} adjointe, travaillé en concertation avec un groupe de Magnanvillois résidant à proximité et en partenariat avec les étudiants du Lycée agricole Sully. Le budget participatif 2023 a permis d'acheter 450 plantes. Des cerisiers du Japon et un igloo végétal agrémentent également les lieux.



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

La municipalité a initié un groupe de travail composé d'élus, de Magnanvillois et d'agents de la ville, pour conduire une réflexion en termes d'équipements funéraires et d'aménagement paysager, afin de maintenir ce lieu propice au recueillement et au souvenir collectif. Ce travail a été amendé par les remarques des personnes rencontrées lors des différents déplacements au cimetière.

LES ACTIONS QUELQUES-UNES DES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

- > l'entretien du cimetière.
- > le fleurissement commun maîtrisé du Colombarium.
- > la continuation de la végétalisation des allées.
- > le remplacement de galets sur le monument aux morts.
- > la pose de bancs.
- > l'étude de la mise en place d'un nouveau point d'eau.
- > la création d'un espace prairie fleurie dans la partie non occupée.



JARDIN HUMAIN

Le jardin humain est né de la volonté municipale de créer, au cœur de Magnanville, un espace naturel, propice au partage. C'est un jardin ouvert sur la ville, pensé, construit et cultivé collectivement par des habitants volontaires qui pratiquent un jardinage solidaire et respectueux de l'environnement. C'est aussi un lieu de rencontre entre les générations, de transmission des savoirs et de convivialité. En 2022, la jeune association MAJEP – Magnanville Association Jardin et Partage – a repris le flambeau pour la gestion du jardin humain.

Permettre à chacun de bien vivre à Magnanville

Promouvoir le sport la culture et la citoyenneté

DES MANIFESTATIONS QUI RYTHMENT L'ANNÉE

Chaque année, la municipalité organise de grands événements pour permettre aux Magnanvillois de profiter en famille ou entre amis, d'animations gratuites. Quatre événements majeurs rythment l'année, avec des temps dédiés aux enfants dans les écoles et des moments tout public. Ces événements sont en partie financés par des partenariats institutionnels et des mécénats/sponsoring avec des entreprises locales.

- Faites du Vert, une semaine de sensibilisation à l'écologie et à la biodiversité.
- La Fête de la musique, en partenariat avec l'École des 4 z'Arts et le Comité des Fêtes.
- La Fête des associations et de la Jeunesse, qui compile le traditionnel forum, des animations pour la jeunesse et une soirée festive conviviale, avec en clôture le traditionnel feu d'artifice annuel.
- Magnan'gliss qui permet notamment aux jeunes magnanvillois de profiter de manèges et autres animations.

DES COMMÉMORATIONS POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Les commémorations sont des moments incontournables de la vie de la commune. Elles permettent de se réunir pour honorer, transmettre le devoir de mémoire et réaffirmer l'attachement aux valeurs de la République. Les élus, les anciens combattants, les forces de sécurité et les membres du Conseil Municipal des Enfants y sont pleinement associés. Les écoliers participent également à celle du 11 novembre durant laquelle ils font résonner l'hymne national.



MAGNANVILLE

« TERRE DE JEUX 2024 »

La ville a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » en février 2021. De nombreux rendez-vous sportifs sont organisés tout au long de l'année en partenariat avec les associations magnanvilloises et les partenaires extérieurs : Semaine et Journée olympique, retransmission de matchs sur écran géant, Village Fondation Paris-Saint-Germain, Téléthon, course cycliste Paris-Camembert, La Lucarne, etc. L'année 2024 réserve aussi de nombreuses surprises.

DES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Outre les grands événements, les écoliers des trois groupes scolaires continuent de bénéficier de cours de gymnastique et de théâtre à l'école. Ces initiatives cofinancées par la municipalité en partenariat avec des associations magnanvilloises, offrent aux enfants la possibilité de s'émanciper par le sport et la culture.

D'autres activités permettent aux enfants de parfaire leur rôle de jeune citoyen comme l'initiation aux gestes qui sauvent ou encore la sensibilisation à la sécurité routière.

UNE FRESQUE SUR L'ANCIENNE MAIRIE

En 2021, l'artiste Jokolor a associé les jeunes du Club ados et des Magnanvillois dans la réalisation d'une fresque nature sur l'une des façades de l'ancienne mairie, dans le cadre du projet « Un mur, une œuvre » de la Communauté urbaine GPS&O.

Promouvoir la proximité et la solidarité

La proximité est le fer de lance du service public, et c'est ce qui guide les actions de la municipalité. De nombreuses initiatives sont menées par la ville, en ce sens.

CRÉATION D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

La municipalité a mis en place une mutuelle communale, en partenariat avec la Mutuelle Prévoyance Interprofessionnelle (MPI), pour permettre aux Magnanvillois qui n'en ont pas, d'adhérer à une complémentaire santé, et pour les autres de diminuer cette dépense. Les bénéficiaires n'ont pas de questionnaire médical à renseigner, ni d'augmentation tarifaire, avec une cotisation unique, quel que soit l'âge.



LE CCAS, PARTENAIRE INCONTOURNABLE DE LA MUNICIPALITÉ

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est le partenaire privilégié de la ville pour mettre en place des actions dont les aînés sont les premiers bénéficiaires : Semaine Bleue, sortie séniors, colis de fin d'année... Les aides qu'il accorde sont dites facultatives car elles relèvent de la seule volonté de la municipalité à soutenir les foyers. Le CCAS est géré par son conseil d'administration sur une durée de 6 ans correspondant à la durée du mandat municipal. Il est présidé par le maire, une vice-présidente, et composé d'élus et de membres représentant les associations locales : Secours populaire, Secours catholique, Croix rouge, Délos Apei 78, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie, Entente Sportive Magnanvilloise, Union territoriale des retraités CFDT des Yvelines.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'ouverture d'une agence postale communale à Magnanville, est née de la volonté et d'un engagement fort du maire de maintenir ce service public de proximité, suite à la fermeture de l'agence de la rue des Pierrettes. L'agence s'est installée au sein de l'hôtel de ville, la « maison commune » qui est la porte d'entrée des services publics. En cohérence avec les horaires de la poste, la municipalité a décidé d'ouvrir la mairie le samedi matin, avec une permanence de l'accueil pour l'État civil et les inscriptions enfance-jeunesse.



DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ EN LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS

D'autres actions sont menées par la ville en partenariat avec des associations magnanvilloises et du territoire : Opération brioches au profit des personnes en situation de handicap en lien avec Délos Apéi78, collectes pour l'Ukraine (avec les écoles et les associations de la ville), ouverture d'une antenne des Restos du Cœur à Magnanville, marche pour Octobre rose, Téléthon, etc. La municipalité délibère également sur l'octroi d'aides en faveur des victimes de catastrophes naturelles (Maroc, Turquie et Syrie...).

Agir pour l'enfance, la jeunesse & l'éducation

S'engager pour le bien-vivre à l'école et en périscolaire

TOUS CONTRIBUTEURS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La municipalité travaille en partenariat avec l'Éducation Nationale et les parents d'élèves afin de permettre aux élèves, enseignants et personnels des écoles d'évoluer dans les meilleures conditions :

- Ouverture de classes aux Tilleuls et aux Marronniers
- Travail sur une charte des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- Dotation de TNI (tableau numérique interactif) ou de VPI (vidéoprojecteur interactif) pour toutes les classes élémentaires
- Continuité des aides financières pour les classes de découvertes
- Remises de calculatrices à tous les CM2, d'agendas à tous les CM1
- Accueil des classes à la médiathèque
- Création d'un poste de référent loisirs handicap

10

ATSEM

12

AGENTS
DE SERVICES

1 chef-cuisinier
et son adjointe

17

ANIMATEURS





UNE RESTAURATION SCOLAIRE DE QUALITÉ

Côté restauration scolaire, Magnanville est l'une des rares communes du Mantois à proposer le service à table, encadré par du personnel de service et des animateurs attentifs aux besoins des enfants. La municipalité y reste très attachée, la pause méridienne étant un moment important dans lequel ce côté « comme à la maison » est le bienvenu.

Le chef cuisinier prépare ses menus 6 à 7 semaines en amont avant de les adresser à sa collègue diététicienne qui les modifie afin d'améliorer l'équilibre alimentaire. Les propositions sont ensuite discutées par une commission composée d'élus, de référents mairie, de parents d'élèves, du chef cuisinier et de représentants de la société de restauration scolaire. Les plats sont préparés, pour les trois écoles, à la cuisine centrale des Marronniers. Environ 60 000 repas par an y sont confectionnés. Le cuisinier les livre, en liaison chaude et froide, aux Cytises et aux Tilleuls dans un temps limité et précise les consignes d'hygiène et de sécurité aux personnels sur place.

LE PLEIN D'ACTIVITÉS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

De nombreuses animations se déroulent au centre, avec la venue de prestataires extérieurs, faisant le plein d'activités ludiques, sportives et culturelles. Le programme fait aussi la part belle à la découverte de la nature et la sensibilisation à la citoyenneté. Des sorties sont également organisées pendant les vacances scolaires d'été, notamment dans des parcs animaliers, bases de loisirs... Les petites vacances scolaires sont, quant à elle, organisées autour d'un thème qui est le fil conducteur de la semaine.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal d'Enfants est une assemblée composée de 12 filles et garçons, âgés entre 9 et 10 ans. Ils sont élus dans les écoles élémentaires par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2, dont ils sont les représentants pendant leur mandat de deux ans. Une fois installés, les jeunes conseillers se réunissent en moyenne une fois par mois pour exprimer leurs idées, proposer et travailler leurs projets.

Accompagner la jeunesse

DES AIDES AUX PROJETS

Depuis 2020, la municipalité a octroyé 13 aides pour le brevet d'aptitude aux fonctions d'Animateur (BAFA), une aide qui comprend un volet financier et l'accueil en stage des jeunes dans les structures de loisirs de Magnanville. Deux jeunes ont également bénéficié d'une bourse à projet pour financer des études à l'étranger. Pour finir, une aide de 5 000 € a été accordée à un jeune Magnanvillois pour participer au projet Rallye 4L Trophy. Au retour de son expérience humanitaire, le jeune a pu réaliser une exposition photos au sein de la médiathèque « Le Grenier des Arts ».



13

AIDES POUR LE BAFA

2

AIDES POUR LES ÉTUDES
À L'ÉTRANGER

1

AIDE POUR LE RALLYE 4L

(5 000 €)

60

CONTRATS JOB D'ÉTÉ

entre 2020 et 2023

JOB D'ÉTÉ

Chaque année, une vingtaine de jeunes âgés de 17 ans sont recrutés pour assurer des missions d'une semaine au sein des services de la ville, à la médiathèque, aux espaces verts ou dans les écoles afin de préparer la rentrée. Magnanville est l'une des rares communes à proposer des jobs d'été, sous l'impulsion du maire. Un dispositif que les élus ont à cœur de faire perdurer pour donner à ces jeunes l'opportunité d'une première expérience professionnelle rémunérée.

MISSION LOCALE

Un conseiller dédié de la Mission Locale du Mantois, tient une permanence gratuite à l'hôtel de ville, un vendredi sur deux. La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans plusieurs domaines : formation, emploi, logement, santé, mobilité, culture, sports & loisirs... Un conseiller accompagne les jeunes et les aide à trouver des solutions adaptées à leur projet.



LE CLUB ADOS

Le club ados accueille des jeunes de 11 à 17 ans, le vendredi soir et pendant les vacances scolaires. L'encadrement est assuré par un éducateur de la ville. Depuis 2020, le club a pu élargir ses périodes d'ouverture et ne cesse de diversifier ses activités, autour d'un projet éducatif et pédagogique : débats autour de thèmes de société, grands jeux et sorties ludiques, initiation aux gestes qui sauvent, projet photo, etc. La philosophie du club : détente, divertissement, et développement !



Magnanville

Hôtel de ville - 2, rue de la Ferme - 78200 Magnanville

magnanville.fr